

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0005771

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5018 Société : 146056

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom : Mr SAROUTI Hassan

Date de naissance : 09/01/1967

Adresse : abdesarouti@gmail.com

Tél. : 06 62 2 502 99 Total des frais engagés : 900,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Professeur Abdennabi JOUAL
Chirurgien Urologue
416, Bd Abdelmoumen Imm A, N°3
Casablanca Tél. 0522 98 98 12/22
Fax 0522 98 98 22

Date de consultation : 10/01/2023

Nom et prénom du malade : SAROUTI Hassan Age : 66ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

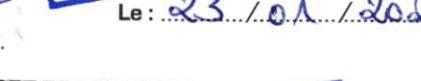
Fait à : Centre Bleu car

Le : 23/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :







RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10.01.2023	CSJ Echec	03	900 Dhs	<p>Professeur Abdennabi JOUAL Chirurgien Urologue 416, Bd Abdelloumen, Imm A, N°3 Casablanca Tél. 0522 98 98 12/22 Fax 0522 98 98 22</p>
JEBEL				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
				<input type="text

Professeur Abdennabi JOUAL**Chirurgien Urologue Andrologue**Ancien Professeur d'Urologie à la Faculté
de Médecine de CasablancaAncien Président de l'Association
Marocaine d'UrologieMembre de l'Association
Européenne d'Urologie**Cabinet d'Urologie**

Professeur Joual

عيادة أمراض المسالك البولية

الأستاذ أجوال

الدكتور عبد النبی أحوالاختصاصي في أمراض و جراحة الكلى
و المسالك البولية و التناسلية

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

رئيس سابق للجمعية المغربية
لجراحة المسالك البوليةعضو بالجمعية الأوروبية
لجراحة المسالك البولية

Casa, le : 16-01-2013

NOTE D'HONORAIRES

Je soussigné, Professeur JOUAL Abdennabi, certifie avoir reçu

de Monsieur SAROUTI Hassan la somme

de NEUF CENT dirhams (900 dirhams) concernant l'acte suivant :

- 300 CONSULTATION.
- 400 ECHOGRAPHIE.
- 200 DEBIMETRIE.

Fait pour servir et valoir ce que droit.

Professeur JOUAL Abdennabi

Professeur Abdennabi JOUAL

Chirurgien Urologue

416, Bd Abdelmoumen Imm A, N°3

Casablanca - Tel : 0522 98 98 12/22

Fax : 0522 98 98 22

Professeur Abdennabi JOUAL

Chirurgien Urologue Andrologue

Ancien Professeur d'Urologie à la Faculté de Médecine de Casablanca

Ancien Président de l'Association Marocaine d'Urologie

Membre de l'Association Européenne d'Urologie



Cabinet d'Urologie

Professeur Joual

عيادة أمراض المسالك البولية

الاستاذ أجوال

الدكتور عبد النبی أحوال

اختصاصي في أمراض و جراحة الكلى
و المسالك البولية و التناسلية

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

رئيس سابق للجمعية المغربية
لجراحة المسالك البولية

عضو بالجمعية الأوروبية
لجراحة المسالك البولية

10 Janvier 2023

Casa, le :

NOM : SAROUTI

PRENOM : Hassan

ÉCHOGRAPHIE RÉNALE ET VÉSICALE

Les reins sont de taille normale.

Ils sont de contours réguliers, avec une bonne différentiation cortico- médullaire sans anomalies écho-structurale.

Absence de lithiase rénale et absence de dilatation des cavités pyélo -calicielles.

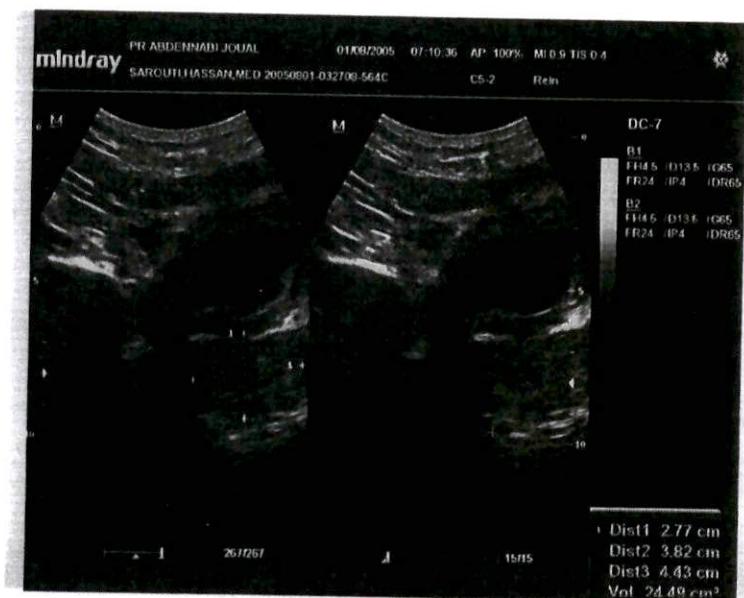
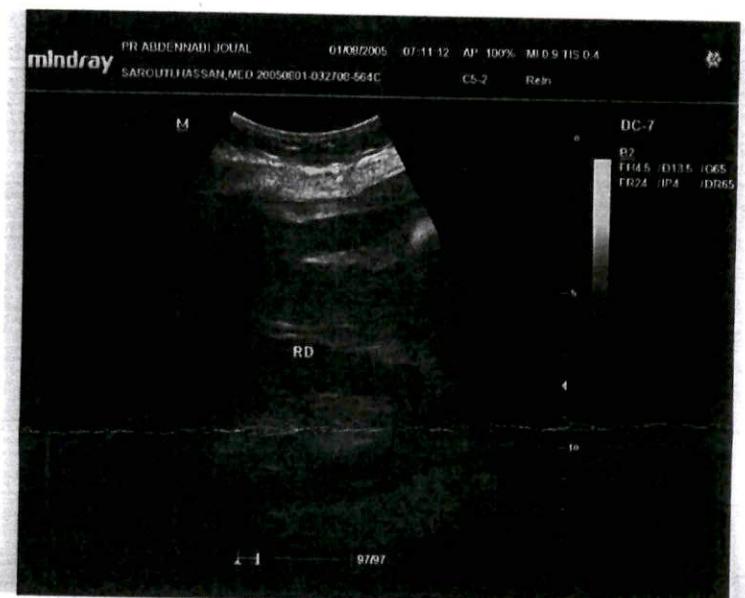
Vessie pleine ne présente pas d'anomalie pariétale ou endo-luminale .

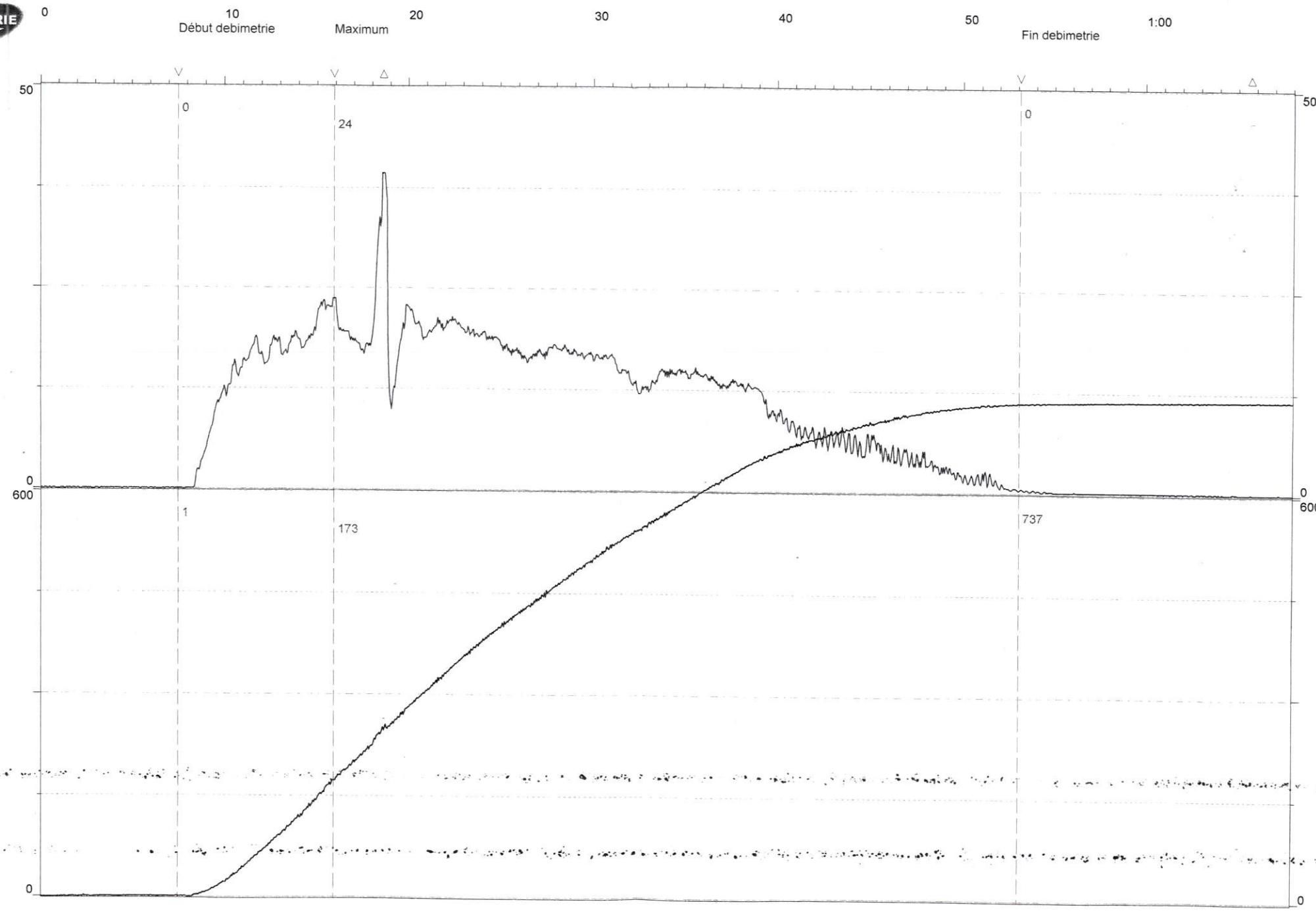
Résidu post mictionnel non significatif.

ÉCHOGRAPHIE PROSTATIQUE

La prostate a été examinée par voie trans pariétale. Elle est augmentée de taille de 30g et d'échostucture hétérogène.

Professeur Abdennabi JOUAL
Chirurgien Urologue
416 Bd Abdeloumen, Immeuble A, N°3
Casablanca, Tel: 0522 98 98 12/22
Fax: 0322 98 98 22





Débitmétrie Initiale

Patient: SAROUTI, HASSAN
Médecin: MOHE
Laborie Medical
N° Patient:
Nom d'Examen: Débitmétrie Initiale
Date: 10/01/2023

Sexe: Homme
Date/Naiss.:
Age:
Fichier:
Version: 12 Rel 0
Temps: 18:50:28

Sommaire des Événements (* = Déplacer événement)

Annotation	Temps	Débit	Volume
Début debimetrie	7.5	0	1
Maximum	15.9	24	173
Débit Max.	18.6	39	252
Fin debimetrie	53.1	0	737
Volume Max.	1:05.7	0	742

Nomogramme URA

